

# Infos des Côtes

bulletin N° 3



communauté de communes des côtes-en-haye

## Éditorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Notre Communauté de Communes a maintenant deux ans d'existence et, malgré sa jeunesse et sa petite taille, elle ne manque ni d'ambition, ni de projets.

Vous pourrez constater dans ce nouveau numéro d'Infos des Côtes que de nombreuses actions sont lancées ou en cours d'élaboration.

Tout cela est fait pour que les habitants actuels et futurs puissent vivre sur notre territoire dans les meilleures conditions possibles.

Pour réussir dans notre tâche, nous avons besoin des idées et de la collaboration de tous. Nous comptons sur votre participation active et constructive.

Notre communauté sera ce que nous décidons d'en faire ensemble.

Que cette année 2000 soit pour tous les habitants de notre communauté, une année de joie, de santé, de prospérité et de solidarité.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Le Président, Jean-François SÉGAULT

## Zone artisanale intercommunale de Noviant



*Les conditions climatiques ont ralenti l'avancement des travaux d'aménagement du hangar de la zone artisanale. Ceux-ci s'achèveront bientôt.*

*L'entreprise NDT (charpentes métalliques) a déjà pris possession des lieux. Elle sera suivie par l'entreprise SW Environnement dans les tous prochains jours. Une troisième entreprise est annoncée pour février. Il reste 250 m<sup>2</sup> à louer.*

# L'animation jeunesse

Dès la fin de l'année 1998, la Commission Cadre de Vie de la Communauté de communes établissait un diagnostic sur les actions de loisirs et d'animation proposées aux enfants et adolescents du territoire. Ce diagnostic mettait en évidence une carence dans les actions proposées à ce public.

Dans le même temps, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, l'Éducation Nationale et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports proposaient aux collectivités territoriales, aux associations et aux écoles, des dispositifs permettant, par une aide financière, d'étayer l'offre d'actions de loisirs et d'animation pour ces enfants et adolescents.

Les conditions de ces aides visent à impliquer les élus dans une politique concertée de la jeunesse par un travail partenarial avec tous les acteurs de la vie locale.

Aussi, en collaboration avec le tissu associatif et scolaire, la Communauté de Communes a participé à l'élaboration du Contrat de Territoire, du Contrat Temps Libre et va mettre en œuvre une réflexion sur le Contrat Éducatif Local.



## Le Contrat Temps Libre

Cosigné par la CAF et la Communauté de Communes, ce contrat vise à aider les communes à développer et à mettre en œuvre une politique globale et concertée en faveur des loisirs et des vacances des enfants et adolescents pendant leurs temps libres. L'aide financière de la CAF est destinée aux actions mises en œuvre pour les 6-16 ans.



## Le Contrat éducatif Local

Il vise à l'aménagement des temps et des activités des enfants autour de leur scolarité :

- Le temps du transport scolaire
- La période d'accueil avant et après la classe
- Le temps de la restauration à l'école
- Les études surveillées
- L'accompagnement scolaire
- Les mercredis après-midi...

Une première réunion d'information est prévue le 6 janvier 2000 à 20h30 à la mairie de Domèvre-en-Haye.

Ce contrat s'élabore en partenariat avec l'Éducation Nationale, la Jeunesse et les Sports, les Collectivités Territoriales, les Associations Locales.

## Le Contrat de Territoire

L'objectif principal de ce contrat est le soutien, le développement et la coordination des projets et des actions d'animation à destination des enfants et des jeunes du secteur.

Il est cosigné par le Conseil Général, par la Fédération Départementale de Familles Rurales, par la Communauté de Communes des Côtes-en-Haye, les communes d'Avrainville, Jaillon et Manoncourt. Il est animé par un comité de pilotage regroupant tous les représentants des acteurs de la vie locale qui élabore, soutient et évalue les programmes d'actions à mettre en œuvre.

Ce contrat, articulé avec les deux précédents, devient l'élément moteur de l'animation de la jeunesse. Un animateur de proximité, permanent de la structure, est chargé de rendre opérationnelles les orientations du comité de pilotage. Ce permanent est soutenu par la Fédération Départementale de Familles Rurales au niveau de la gestion administrative et financière.

Le poste Emploi-jeune animateur de la vie sociale de la Communauté de Communes a été transféré sur le Contrat de Territoire. C'est donc Stéphane SANA qui devient l'animateur permanent de l'animation des enfants et des jeunes du bassin de vie.

Il peut être joint au 038323 1997.

## Actions et réflexions en cours et à venir

- *Convention de développement local (en conformité avec les orientations du département et de la région, développer et poursuivre des actions aidées financièrement par ceux-ci).*
- *Fibre optique (négociation intercommunale pour le tracé du passage d'une fibre optique et pour les indemnités compensatrices).*
- *Employés intercommunaux (réflexion sur les travaux à effectuer dans les communes: moyens matériels, moyens humains, échanges de compétences...).*
- *Taxe professionnelle: réflexion sur les taux des différentes taxes dans les communes, sur leurs rapports les unes aux autres au niveau intercommunal...*
- *Diagnostic du territoire: pour connaître nos atouts.*
- *Étude paysagère avec l'école de Rouville-aux-Chênes (une première rencontre a eu lieu à Manonville, des séquences sur le terrain se dérouleront dès le printemps prochain).*
- *Aide au montage des dossiers FNADT (le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire a pour objectif en l'an 2000 d'aider financièrement des actions visant le soutien aux activités économiques en milieu rural, les services en milieu rural, le tourisme rural, la valorisation des ressources naturelles et l'aménagement du cadre de vie, la diversification agricole).*
- *Réflexion sur le ramassage et le tri des tissus.*



- *Étude sur l'assainissement.*
- *Déchetterie de Noviant-aux-Prés (réflexion sur l'élimination des gravats, des déchets verts et autres produits et objets).*
- *Zone artisanale de Noviant-aux-Prés.*
- *Ravalement des façades (les demandes de subventions sont à adresser à la CCCH).*
- *Éclairage public (à ce jour seul l'entretien du réseau d'éclairage public est de compétence intercommunale).*
- *Réflexion sur la mise en place d'une crèche/halte garderie.*
- *Restauration des rivières (poursuite du programme d'aménagement de l'Esch).*
- *Réflexion sur la gérontologie.*
- *Animation jeunesse (contrat temps libre, contrat éducatif local, contrat d'animation du territoire).*
- *Réflexion sur la notion de Pays (Pays Toulinois?).*

## La communauté de communes des côtes-en-Haye

La communauté de communes des côtes en Haye est représentée:

- Au Syndicat départemental d'élimination des déchets;
- Au Carrefour des Pays Lorrains;
- À la Mission Locale du Toulinois;
- Au Parc Naturel Régional de Lorraine;
- Au CAPEMM (développement économique).

**Infos des côtes** est une publication de la **Communauté de communes des Côtes-en-Haye**.

Directeur de la publication : J.-F. Ségault. Photos Norbert Wourms. Réalisation : JLS 0383494777

## Nouvelles compétences

Lors de son démarrage, la Communauté de Communes a exercé, en lieu et place des communes, différentes compétences :

- L'aménagement de l'espace;
- L'environnement;
- L'éclairage public.
- Le développement économique;
- Le cadre de vie;

Après deux ans de fonctionnement, après deux années de réflexions, d'analyses, de concertations, la CCCH a souhaité proposer aux communes qui la composent d'élargir ses compétences.

**Les nouvelles compétences prises sont :**

- Aide à la création et gestion du passage de la fibre optique;
- Actions d'insertion en faveur des jeunes de moins de 26 ans;
- Mise en place du contrat d'animation territoriale;
- Étude alimentation en gaz;
- Résorption des décharges;
- Achat de matériel intercommunal;
- Mise en place du contrat temps libre;
- Mise en place du contrat éducatif local.

## Tri sélectif des ordures ménagères



Depuis la mise en service des points tri, plus de 5 tonnes de plastique et plus de 23 tonnes de papier ont été récupérées. Ce résultat est encourageant.

Si l'effort des habitants de la communauté est maintenu, le coût du traitement des ordures ménagères ne devrait pas évoluer en 2000.